



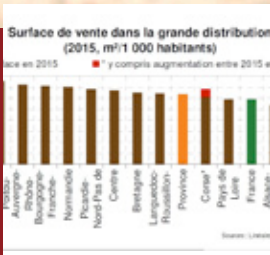
SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE

A CALDANICCIA

DERRIÈRE LES GRILLES, UN REFUGE AU POIL

p6

1,60€



PRIX À LA CONSOMMATION
PRÉCONISSIONS ET CONSÉQUENCES
P23

ÉDITO P3 • OPINION P4
ISULA SURELLA P5
BRÈVES P8 • ANNONCES LÉGALES P9
SETTIMANA CORSA P22 • SORTIR P26



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Photo Manon Perelli

ET SI VOUS DEVENIEZ JOURNALISTE LOCALIER

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME DE LILLE



ESJ
LILLE

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE

100%
D'INTÉGRATION
À LA SORTIE DES ÉTUDES

LICENCE PRO

Formation en un an
Accès à bac +2 (120 ECTS)

INSCRIPTION

sur www.esj-lille.fr
jusqu'au 15 mai 2019

RECRUTEMENT

sur dossier et oral

en partenariat avec

Université
de Lille

PHR
Presses Universitaires de Lille

SOMMAIRE

OPINION

ISULA SURELLA

PROTECTION ANIMALE **A CALDANICCIA**

P4

P5

P6



BRÈVES

ANNONCES LÉGALES

SETTIMANA CORSA

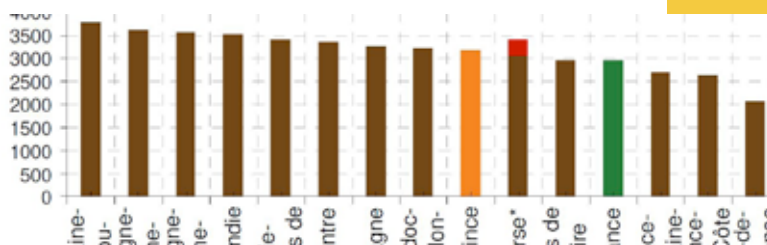
PRIX DU QUOTIDIEN

P8

P9

P22

P23



SORTIR

P26

<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/IcnActu>



RICORDU SENZA SANTUARIU

Hè ogni annu a listessa cumedia. Quand'ella s'avvicina a data di u 5 di maghju, anniversariu di a catastrofa di Furiani di u 1992, volta a dumanda, lighjittima, di cumemurà com'ellu si devi u drama u più impurtanti di u sport francesi è d'un ghjucà più scontri prufizionali ssu ghjornu quì. S'è in u 2015, u Secretariu di Statu à i Sports, Thierry Braillard, avia presu una decisioni in ssu sensu, cuncirnava solu i scontri ghjuchendusi un sabbatu 5 di maghju. U fattu si stà chì, quist'annu, sò quattu partiti di Liga 1 chì sò privisti ssu ghjornu quì, chì casca una dumenica. Un scandalu pà u cullittivu di i vittimi, chì lotta sempri pà una santuarisazioni cumpleta di ssa trista data, mentri chì a Liga di Ballò Prufizionali ùn voli senta nulla è mantinarà a prugrammazioni tali è quali. Un disprezzu tamantu, chì si pò risenta ancu à u nivellu di u governu. Intarrugata calchi ghjornu fà da u ghjurnalistu Jean Jacques Bourdin nant'à u canali di televisiò BFMTV, a ministra di i Sports attuali, Roxana Maracineanu hà rispostu ch'ella ùn hà « micca avisu nant'à a quistioni » di un'annulazioni pussibili di tutti i scontri di ballò in Francia u 5 di maghju. Di pettu à i silenzi numarosi inde a so risposta, si pò dumandà omu s'ella cunnosci bè u cartulari. Un scumpientu. Podassi sorpresa da i riazioni numarosi nant'à i reti siciali, in Corsica sopratuttu, a ministra hà pinsatu ch'ella saria una bona idea di vultà calchi ora dopu nant'à u sughjettu grazia à un tweet. « A catastrofa di Furiani ferma una ferita maiò pà tutti i sustenidori di ballò in particulari i Corsi è i Marsighjesi. Ùn ghjucà micca par arricurdassi, ghjucà cumemurendu, ùn aghju micca a suluzioni perfetta. U più impurtanti, hè u rispettu di a mimoria di i vittimi ». Era megghju ch'ella si ni stessi zitta. A mimoria di i 18 morti è a vita di i guasgi 2400 feriti t'ani menu impurtanza cà d'altri ? S'è u drama ùn era micca accadutu in Corsica, si ni faria un mondu tutti l'anni à più pudè ? Senza cascà inde a vittimisazioni pirmanenti, c'hè da dumandassi quantunqua... ■ Santu CASANOVA

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

- Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr
- 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli
- 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

R.R.

De l'exemplarité

Le 18 avril, plus de 250 pompiers de Paris étaient reçus à l'Élysée. «Vous avez été l'exemple parfait de ce que nous devons être», leur a dit Emmanuel Macron. Cet hommage rendu à ceux qui ont sauvé Notre Dame d'une mort annoncée, ne peut être contesté. Il est légitime de reconnaître ceux qui, dans des conditions plus ordinaires, se font insulter et caillasser, et de voir en leur bravoure le symbole d'une France rassemblée.

Reste l'annonce du Président de la République de leur décerner une médaille d'honneur «pour acte de courage et de dévouement» qui, elle, peut susciter perplexité et interrogation.

Une médaille, symbole de l'hommage de la Nation soit, mais une annonce qui peut aussi être perçue comme diable d'une récupération politique. Sont-ce uniquement les pompiers que l'on souhaitait récompenser d'une médaille (d'or) ou y avait-il aussi une volonté subtile de redorer une image politique française et gouvernementale quelque peu écornée ?

Au risque de choquer, car peu conventionnel et surtout peu lu et peu entendu, qui peut distinguer le courage et le dévouement des pompiers, de ceux de tout professionnel au service des autres ? Quelle différence avec ceux de ces médecins qui sauvent des vies dans l'obscurité médiatique, ces infirmiers qui ne comptent plus leurs heures au chevet des malades, ces professeurs qui n'arrivent plus à enseigner dans de bonnes conditions, ces policiers que certains veulent désormais pousser au suicide, etc ? Ne bravent-ils pas, chacun à leur manière, dangers et risques, qu'ils soient émotionnels, intellectuels ou mortels ? Ne méritent-ils pas tous, au même titre que ces valeureux pompiers, honneurs et reconnaissance pour acte de courage ou a minima dévouement quotidien ? À chacun de répondre à cette petite réflexion, certes imparfaite, mais qui doit aussi exister dans cette période où symboles et exemplarité sont mis à mal. ■ **Dominique PIETRI**

IL FALLAIT LE DIRE Dans la foulée de la visite présidentielle à Cuzzà, la «conférence des maires et EPCI» a été installé par la préfète de Corse. Une nouvelle qui a suscité quelques réactions pas forcément laudatives, à commencer par celle de Gilles Simeoni, qui évoque un «jeu malsain». Le nœud de l'affaire a très bien été défini par Marie-Hélène Mattei, avocate, qui twittait le 24 avril: **«Pour ceux qui ont des problèmes avec les institutions et la démocratie, la CdC est composée d'hommes et de femmes de la majorité et de l'opposition, élus par tous les Corses. Et ses pouvoirs sont clairement définis par la loi. Que l'État les remette en cause pose question.»**

Un exemple de plus de la façon pour le moins particulière dont ce gouvernement conçoit la démocratie. ■ **EP**

H U M E U R

EN LIBERTÉ QUID DE L'ENA?

Le roi Pausole, souverain absolu de Tryphème, rendait la justice sous un cerisier. Foucade d'un roitelet omnipotent au sein d'un fief géographiquement limité ? Vite dit ! Car Pausole, ayant entrepris d'expliquer son choix à ses sujets, tout devint on ne peut plus rationnel. «C'est, disait-il, parce que cet arbre-là donne de l'ombre autant qu'un autre et garde sur le chêne séculaire l'avantage de porter des fruits forts agréables en été.»

Nul doute que demain monsieur Macron se mettra en devoir d'exposer aux French Walkers connus ou anonymes les motivations de son désir soudain de détricoter les oripeaux de l'Ena. Pour l'heure, il ne s'agit encore que de rumeurs. Il n'en demeure pas moins que l'attente engendre l'inquiétude. Pour tout prolétaire, une perspective de fermeture d'usine provoque une réaction épidermique à la pensée des camarades menacés de perdre leur gagne-pain. Les plus cyniques d'entre nous auront beau jeu de faire remarquer qu'il y a, parmi les énarques, espèce élue ou à élire, très peu de fils d'ouvriers. Est-ce une raison pour ignorer la menace qui plane sur l'Ena ? Debré, du haut de sa belle lignée de grands serviteurs de l'État, s'élève contre la fermeture d'une école que le monde entier nous envie. Non sans souligner que l'actuel président, couvé au sérail, donne dans ses récents propos la désagréable impression de glavioter dans la soupière après s'être servi. Philippe de Villiers, ex-énarque et désormais homme qui se veut de bon sens au Puy du Fou, nanti de beurre breton et de crème semi-épaisse, s'esbaudit à l'idée de voir disparaître cet incubateur d'œufs issus d'oviductes de femelles de saigneurs aux quatre veines. Il va même jusqu'à confier : «On y entrait avec 3000 mots. On en sortait avec 300». Il est à espérer que monsieur de Villiers ait un tantinet exagéré. Quoique... À observer le comportement des énarques, on a trop souvent l'impression qu'ils ne sont que des piles boutons. Pièces interchangeable, aptes à passer de la montre de l'un au sex toy de l'autre. La France pourrait-elle survivre sans ces sous-produits d'une pseudo technologie de pointe ? Wait and see. Une chose est quasi certaine : demain, ce genre de bouton, devenu obsolète, sera avantageusement reconverti dans le secteur privé sans avoir à traverser la rue. Merveilleuse gestion des ressources humaines d'une nation ! Si certains esprit forts doutent de l'existence de Dieu, qui peut, vu sous ce jour, encore douter de l'existence du génie français ? Sans toutefois omettre de lui révéler que, par pure justice fiscale, cet avenir sera demain taxé comme un bien meuble ou immeuble. ■ **Paulu Santu MUSÈ-PUGLIESI**

RADON

OUVRIRE LA FENÊTRE NE SUFFIT PAS

Si la Corse est en grande partie concernée par «le risque radon», la prévention s'y résume à peu de choses près à un simple «pensez à ouvrir vos fenêtres». Tandis que dans l'île d'en face, une start-up a développé des solutions pour mieux détecter et éliminer ce gaz radioactif...

Incolore, inodore, c'est un tueur invisible et silencieux. Issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches, le radon est, depuis 1987, classé comme «cancérigène certain pour le poumon» par le Centre international de recherche sur le cancer. Selon des évaluations conduites en France, ce gaz radioactif y constituerait la deuxième cause de cancer du poumon, après le tabac et devant l'amiante. S'il est présent dans le sol et l'eau, le risque pour la santé est surtout lié à sa concentration dans l'air, et plus particulièrement dans les lieux fermés (grottes, mines souterraines, bâtiments qu'il s'agisse de lieux de travail ou d'habitation) où il s'accumule.

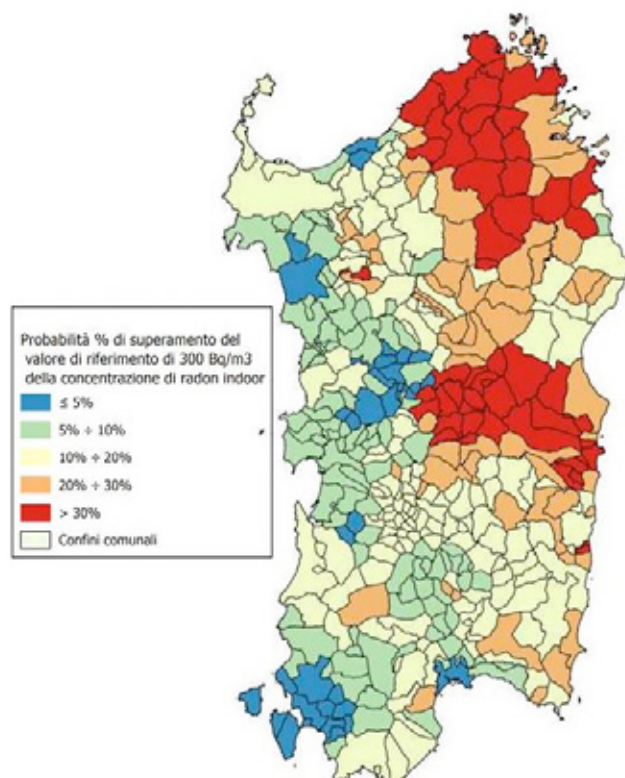
Mesurée en Bq/m³ (becquerel par mètre cube) la concentration en radon dans l'air varie selon les lieux; elle tient à la nature des sols, mais aussi à la conception des bâtiments et leur ventilation ainsi qu'aux habitudes de leurs occupants en matière d'aération et de chauffage et elle est d'autant plus élevée que les locaux sont confinés et mal ventilés. En 2009, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiait de nouveaux niveaux de référence du radon, fixant la norme recommandée à 100 Bq/m³, et au moins en deçà de 300 Bq/m³. En France, le seuil de gestion, fixé à 400 Bq/m³, a été abaissé à 300 Bq/m³ par décret en date de juin 2018.

Entre 1982 et 2003, une campagne de mesures avait permis d'évaluer la concentration moyenne en radon dans les habitations à 90 Bq/m³ pour l'ensemble de la France, avec cela dit des disparités importantes d'un département à l'autre et, au sein d'un département, d'un bâtiment à un autre. Par ailleurs, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a dressé une cartographie du «potentiel radon» des communes métropolitaines, avec 3 niveaux d'exposition : la majeure partie de la Corse y est classée en catégorie 3. Une campagne de mesures régionale conduite de 1992 à 1993 faisait état pour l'île d'une moyenne de 276 Bq/m³ avec 19% de mesures dépassant 400 Bq/m³ et de 6% au delà de 1000 Bq/m³ avec une valeur maximale enregistrée de 3892 Bq/m³. Si la Ligue contre le cancer et l'ARS de Corse ont, récemment encore, alerté sur les risques liés au radon, on ne peut cela dit prétendre qu'ils fassent l'objet d'une prévention ou de recherches particulières. Et ce alors même que le Plan national santé environnement 3 et le 3^e Plan radon encouragent au développement d'initiatives locales pour informer et sensibiliser aussi bien les acteurs locaux (tels que professionnels du BTP, collectivités ou maison de santé) que le grand public (en encourageant par exemple à effectuer des mesures dans son logement au moyen de kits distribués gratuitement, comme c'est le cas en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine ou Franche-Comté).

En Sardaigne, la Région autonome a lancé en 2017 son Projet radon, dont la réalisation a été confiée à l'Arpas, agence régionale pour la protection de l'environnement, qui a mené durant un an une campagne de mesures régulières dans différentes communes de l'île, aussi bien à l'intérieur d'habitations, d'édifices publics ou d'écoles. La conclusion de cette campagne est que 93% des com-

munes présentaient une concentration moyenne annuelle inférieure à 300 Bq/m³, que pour 4% d'entre elles les valeurs étaient comprises entre 300 et 500 Bq/m³ et que pour 3%, elles dépassaient les 500 Bq/m³. Une cartographie mettant en évidence 49 communes plus particulièrement «à risques» a été réalisée. C'est également en Sardaigne qu'est née le projet Radoff, porté par la start-up CLab, fondée à Calangianus (province de Sassari), mais qui a essaimé dans la botte, notamment à Faenza et Bologne. L'équipe pluridisciplinaire conduite par Domenico Cassitta a développé des dispositifs peu encombrants destinés à détecter (Radoff Sense) voire éliminer (Radoff Life) le radon à l'intérieur de locaux (notamment ceux à usage d'habitation), et qui s'intègrent dans des constructions existantes, sans nécessiter de travaux. La start-up, retenue pour équiper des écoles et crèches dans les Pouilles (région plus sensible encore que la Sardaigne au risque radon) a par ailleurs été sélectionnée, via CubAct, l'incubateur pour les entreprises à haut coefficient d'innovation de l'Université de Sassari, pour un projet associant le Cern de Genève et l'INFN (institut national italien de physique nucléaire) et qui lui permettra de développer encore ses recherches. ■ EM

Sources : Arpas, IRSN, ARS Corse, Cartographie prédictive du risque radon en Corse, Ansa Sardegna, La Nuova Sardegna



Carte Regione Autonoma di Sardegna

Photo DR Radoff

PROTECTION ANIMALE

DERRIÈRE LES GRILLES, UN REFUGE AU POIL

À Caldaniccia, depuis plus de 50 ans, des passionnés font preuve d'un dévouement sans faille pour recueillir et protéger les chiens abandonnés.

Au quotidien, les bénévoles mettent tout en œuvre pour rendre le séjour de leurs pensionnaires le moins difficile possible, tout en essayant de maximiser leurs chances de retrouver un maître rapidement.

Si le chien a la réputation méritée d'être le meilleur ami de l'homme, l'affirmation inverse est loin de couler de source. En témoignent le nombre d'abandons et de cas de maltraitance qui restent aujourd'hui encore inacceptables. Et la Corse n'est malheureusement pas épargnée par ce fléau. Dans la zone industrielle de Caldaniccia, à la sortie d'Ajaccio, un lieu vient au secours de ces chiens qui ont connu un début de vie difficile. Créée en 1967 et implantée sur un terrain de 3 000 m², l'association Société corse de défense des animaux est la seule structure d'accueil de Corse-du-Sud et remplit de facto le rôle de fourrière. Même s'il elle n'en a pas les moyens matériels et financiers.

Fondé par des amoureux des animaux qui avaient constaté qu'aucune réponse institutionnelle n'était apportée aux nombreux chiens errants, ce refuge, plus que nécessaire, a été repris en 2002 par une nouvelle équipe dirigée par Sylvie Antona et Evelyne Esteban, respectivement présidente et vice-présidente. Un noyau dur autour duquel de nombreux bénévoles, «dont une dizaine fidèle depuis le début», se sont fédérés au fil des ans. Depuis octobre dernier, l'association compte également une salariée en la personne de Celia Costantino, dynamique jeune femme de 22 ans habituée du refuge depuis bien longtemps. «J'y suis arrivée à l'âge de 13 ans comme bénévole. C'est ma seconde maison», sourit cette dernière. Aux petits soins pour Mimosa, Turca, Chaplin et leurs compagnons d'infortune, cette passionnée connaît parfaitement toutes les boules de poils qu'accueille le refuge. Il faut dire qu'à Caldaniccia, tout est fait pour adoucir le quotidien des pensionnaires et prendre en compte les besoins spécifiques de chacun. Ici, point de cages, mais de petits parcs où les chiens sont rassemblés selon leur caractère. Un énorme travail est par ailleurs opéré pour apprendre aux animaux à retrouver foi en l'être humain. «Ce sont les bénévoles et Celia qui les familiarisent, en passant du temps avec eux dans les parcs», explique Evelyne Esteban. Dans cet objectif de socialisation, si les matinées sont réservées au nettoyage et à l'approvisionnement en eau et en croquettes, du lundi au samedi de 14 à 17 heures, le refuge invite tout un chacun à franchir ses portes. Bénévoles d'un jour ou de toujours sont en effet sollicités pour permettre aux chiens de profiter d'une virée à la plage ou de quelques minutes de promenade. Des petits moments chers aux responsables du refuge. «Tout le monde peut le faire, et c'est très important. Les chiens sortent, ont une relation privilégiée avec quelqu'un et cela leur permet



Photos Manon Perelli

d'accepter plus facilement l'enfermement», appuie la responsable. Grâce à la montée en puissance des réseaux ces dernières années, les appels aux promenades, qui y sont répétés quotidiennement, arrivent désormais à drainer pas mal de visiteurs. Plus loin, la présence sur Facebook de l'association a aussi eu pour effet de booster les adoptions. Fruit de l'énorme travail de l'une des fidèles bénévoles de Caldaniccia, la page du refuge est en effet suivie par plus de 21000 abonnés, et ses publications partagées jusque sur le continent. Ce qui a déjà permis des adoptions en dehors de l'île. Mais avoir un coup de cœur pour la photo de l'un des pensionnaires ne suffit pas. Avant toute adoption, rendez-vous est pris avec les responsables du refuge qui poussent les potentiels maîtres à d'abord prendre le chien à l'essai. *«C'est une période de pré-adoption où les gens doivent voir si l'animal leur correspond. De plus, on a toujours un entretien pour essayer de cerner la personnalité des personnes et leur mode de vie. On cherche par exemple à savoir s'ils sont en maison ou en appartement, comment ils travaillent. Et s'il s'agit de jeunes personnes, on leur demande toujours d'avoir un plan B, quelqu'un qui peut récupérer le chien s'ils ont un souci dans leur vie»*, détaille la douce responsable du refuge en insistant : *«Ce n'est pas un prêt du chien qu'on fait. Ces animaux en ont assez bavé. Il faut penser sur du long terme»*. L'objectif étant bien sûr qu'un chien qui sort du refuge n'y revienne plus jamais. D'autant plus que, malgré leur capacité d'accueil d'une cinquantaine de chiens, les parcs sont souvent en saturation. *«On a par exemple tous les ans des mois de mars très difficile. Contrairement à ce qu'on peut penser, ce ne sont pas les mois d'été qui sont souvent les plus durs. On ne sait pas encore pourquoi ce mois est compliqué, mais on a des chiens qui arrivent presque tous les jours»*, souligne Evelyne Estaban en précisant que même si les abandons existent, ce ne sont pas les cas les plus fréquents rencontrés par le refuge. *«On récupère essentiellement des chiens qui vagabondent, qui ne sont pas identifiés et jamais réclamés»*.

Avec ce nombre conséquent de pensionnaires, près de 60 kg de croquettes par jour sont nécessaires pour sustenter tout le monde. Des

frais importants pour l'association qui, si elle bénéficie de quelques subventions venues de mairies du département, fonctionne essentiellement avec des dons de particuliers. *«Il y a des personnes très gentilles, à l'exemple d'un monsieur qui tous les débuts de mois nous amène de son propre chef 20 sacs de croquettes. Cela nous aide énormément»*, se réjouit Evelyne Estaban en ajoutant : *«Par ailleurs, quand on fait une adoption, on demande aussi une participation à hauteur de 150€ pour essayer de compenser un peu nos frais»*.

Afin de mettre ses activités un peu plus en lumière, depuis 5 ans, le refuge organise le Caldaniccia Day au Palais des congrès d'Ajaccio. Durant deux jours, des spectacles et autres lotos sont organisés afin de permettre en partie de payer les frais vétérinaires qui représentent toujours un énorme coût dans le budget de l'association. *«On a plusieurs vétérinaires qui nous font des tarifs associatifs, à peu près 30% moins chers que pour un particulier, mais on a tout de même 24000€ de frais vétérinaires par an»*, détaille en effet la dévouée responsable. Cet événement annuel – qui se tient cette année les 26 et 27 avril – sert aussi à sensibiliser le public à l'adoption en refuge et à faire connaître les autres possibilités qui sont offertes à ceux qui n'en auraient pas les moyens mais qui seraient sensibles à cette cause. Le programme parrainage, tout d'abord, qui permet de soutenir un pensionnaire en prenant en charge sa gamelle et en s'engageant à l'emmener loin du refuge au moins un après-midi par semaine. Il est également possible d'accueillir temporairement un ami à quatre pattes en devenant famille d'accueil. Celles-ci sont régulièrement sollicitées par le refuge pour des chiens fragiles qui ne peuvent y être accueillis dans l'attente d'un nouveau maître. Dans ce dernier cas, si l'animal est gardé au domicile de la famille d'accueil qui aura charge d'en prendre soin, de le socialiser et de lui redonner confiance en l'homme, les frais vétérinaire et la nourriture sont eux pris en charge par le refuge.

À noter que grâce à cette belle chaîne de solidarité tissée entre le refuge de Caldaniccia et ses bénévoles, en 2018 près de 400 chiens ont été recueillis et 146 ont été adoptés. ■ **Manon PERELLI**

COUVERTURE VACCINALE

La situation s'améliore

À l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination, du 24 au 30 avril, Santé publique France a publié un bulletin sur la situation en Corse. Quinze mois après l'extension de l'obligation vaccinale chez les nourrissons, ce document présente les premiers indicateurs sur l'impact de cette mesure. L'organisme a comparé les couvertures vaccinales (CV) à 7 mois des nourrissons nés entre janvier et mai 2018, avec celles des nourrissons nés entre janvier et mai 2017, pour les vaccinations contre la coqueluche, l'Haemophilus influenzae de type b, l'hépatite B, le pneumocoque et le méningocoque C. La CV contre ces maladies infectieuses a connu une nette amélioration en Corse. Le recours à ce type de protection augmente chez les nourrissons nés depuis le 1er janvier 2018 auxquels s'applique l'extension de l'obligation vaccinale. Sur l'île, les gains sont de : + 31,3 de couverture vaccinale de la première dose du vaccin contre le méningocoque C passée de 45,7% en 2017 à 77,1% en 2018. En 2018 les CV «méningocoque C» atteignaient 69,1% chez les 2-4 ans, 63,9% chez les 5-9 ans, 32,0% chez les 10-14 ans et 15,0% chez les 15-19 ans : des valeurs en dessous du niveau national pour toutes les classes d'âge, l'écart progressant avec l'âge, pour atteindre quasiment 17 points pour la tranche d'âge 15-19 ans et donc insuffisantes pour atteindre le seuil d'immunité collective nécessaire à la protection des plus jeunes. La Haute-Corse présente un meilleur taux que la Corse-du-Sud, sauf pour les 10-14 ans. L'utilisation du vaccin hexavalent, incluant le vaccin contre l'hépatite B, pour les nourrissons vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, augmente de 5,4 points (98,1%; contre 92,7% en 2017). La CV de la première dose du vaccin contre le pneumocoque gagne 1,5 point (99,5% versus 97,9% en 2017). Dans les deux départements de l'île, en 2017, les CV «diphtérie-tétanos-poliomyélite, coqueluche, Haemophilus influenzae de type B (Hib) 3 doses» chez les enfants âgés de 24 mois étaient supérieures à 95%. La CV hépatite B chez les enfants de 24 mois (92,4%) était supérieure à la CV nationale, sans pour autant atteindre 95%. Elle était supérieure en Haute-Corse par rapport à la Corse-du-Sud. Enfin, la couverture vaccinale grippe dans l'ensemble de la population à risque est de 42,5%, soit plus de 4 points de moins que la moyenne en France métropolitaine (46,8%), elle-même très loin de l'objectif fixé à 75%. ■ JPM

TOURISME DURABLE

Cap résolument vert pour l'ATC

Autour de la table, institutions, organismes publics et acteurs locaux de l'hébergement touristique. Au centre, la question de la «transition écologique de l'offre touristique» corse, conformément à la stratégie définie par Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'Agence du tourisme de Corse (ATC). Ce 23 avril, au lendemain du Jour de la Terre, une journée d'échanges et de bonnes pratiques était organisée au parc Galea. L'occasion de mettre en valeur les initiatives vertueuses déjà prises par certains professionnels de l'hôtellerie ou de l'hébergement, mais aussi de fixer de nouveaux objectifs, explorer de nouvelles pistes et développer une autre méthode de travail. Qui, pour la présidente de l'ATC se doit d'être à la fois participative, «avec et pour les acteurs du tourisme, et bientôt avec et pour les touristes et les résidents à l'année»; transversale, puisqu'associant l'Office de l'environnement (OEC), la Direction des affaires européennes de la CdC ou l'Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui ont présenté le panel des aides relatives à la démarche durable; et enfin «pédagogique et inclusive». Car, expliquait Marie-Antoinette Maupertuis: «si on veut que cela change, il faut produire des solutions innovantes comme celle de l'économie circulaire, expliquer, convaincre, et je crois à la vertu de l'exemple fût-il modeste et à la force des démonstrations concrètes». Conclue par la co-rédaction d'une charte environnementale de bonnes pratiques dans l'hébergement touristique qui n'a pas de visée coercitive mais tend à permettre de matérialiser un «engagement volontaire», cette journée se voulait «une étape dans le processus de transition écologique engagé par l'ATC». La collaboration avec l'OEC, l'Ademe et les acteurs du tourisme se prolongera en effet dans le cadre d'un living-lab* relatif à la transition de l'industrie touristique en Corse, en cours de création. ■ PMP

*Le living lab ou laboratoire vivant est, plus encore qu'un espace ou une structure, une approche de travail qui associe des acteurs publics, des chercheurs, des entreprises, des associations et des citoyens afin de définir et tester des services, des outils ou des usages nouveaux.



Photo DR

23 878

nouvelles immatriculations de camping-cars enregistrées en 2018 en France, soit une hausse de près de 12%, selon le Syndicat des véhicules de loisirs, UNI VDL. L'an passé, 125 000 camping-cars neufs ont été immatriculés en Europe, soit près de 13% de plus qu'en 2017.

1,9%

de hausse annuelle sur les prix des loyers et charges en France, entre 1998 et 2018, alors que l'inflation d'ensemble a évolué de 1,4%, indique une récente étude de l'Insee. Entre 2001 et 2013, le taux d'effort en logement a augmenté de près de cinq points dans le secteur locatif libre, pour s'établir à 28%.

12 000

composteurs individuels supplémentaires (25 000 ont déjà été distribués de 2009 à 2018) et 40 composteurs partagés en plus des 9 déjà installés précédemment: le Syvadec a présenté le 23 avril son nouveau Plan compostage, doté d'un budget de 800 000 € sur 3 ans, dont 316 000 € de l'Ademe, 316 000 € de l'OEC et 168 000 € en fonds propres.

Les chiffres de la semaine

Les chiffres de la semaine

Les chiffres de la semaine

MOBILITÉ

OÙ ET COMMENT SE DÉPLACENT LES CORSES ?

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS INCHIESTA SPIAZZAMENTI

Le 19 avril dernier, l'AUE a présenté les premiers résultats de son Enquête de déplacements ville moyenne, dont les données permettront d'analyser la mobilité quotidienne et de mieux organiser le système de transports.

Mieux comprendre les déplacements pour pouvoir les faciliter. C'est tout l'objectif de l'Enquête de déplacements ville moyenne, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE) dont les premiers résultats ont été présentés le 19 avril dernier à Ajaccio. Une première enquête de la sorte sur l'île, réalisée grâce à la collaboration de la Collectivité de Corse, des ex-conseils départementaux, des communautés d'agglomération du Pays Ajaccien et de Bastia, ainsi que de l'Etat via la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Récoltées auprès de 8522 personnes entre novembre 2016 et mai 2017, les données de cette étude ont été traitées par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), afin de dresser un état des lieux des déplacements quotidiens des habitants en semaine.

Il en ressort notamment que le flux un jour de semaine sur l'ensemble de l'île représente environ 1051879 déplacements, avec une mobilité concentrée autour des bassins de vie des agglomérations d'Ajaccio (32%) et Bastia (25%), de la Balagne et de Porto-Vecchio.

Sans surprise, il est ensuite établi que plus on est proche d'une ville, plus on réalise de déplacements, toutefois cantonnés à de courtes distances. Inversement, plus on s'éloigne des centres urbains, moins on se déplace mais les trajets sont significativement plus longs. Sur le nombre et la durée des déplacements, avec une moyenne de 3,77 déplacements par jour et un trajet moyen de 20,7 minutes, la Corse est ainsi au-dessus de la moyenne nationale pour laquelle on recense seulement 3,10 trajets par jour avec une moyenne de 17,9 minutes.

Par ailleurs, l'étude met en exergue que sur 100 insulaires en âge de conduire, en moyenne 82 possèdent un véhicule (contre 70 au niveau national), avec des écarts allant de 74% à Ajaccio et Bastia, jusqu'à 94% dans la vallée du Prunelli et de la Haute-Gravona.

Enfin, s'intéressant aux modes de déplacements, l'étude pointe le fait que la voiture occupe une place hégémonique avec 66% des déplacements, suivie loin derrière par la marche (27,2%), les transports en commun (3,2%) et le vélo (0,5%).

À noter qu'une seconde enquête portant sur la mobilité estivale des touristes et des résidents sera prochainement présentée par l'AUE. Ces deux outils permettront d'établir un panorama complet de la mobilité en Corse et serviront tout au long de la prochaine décennie comme une aide décisive à l'aménagement du territoire et à l'amélioration de la vie quotidienne des Corses. ■ **Manon PERELLI**

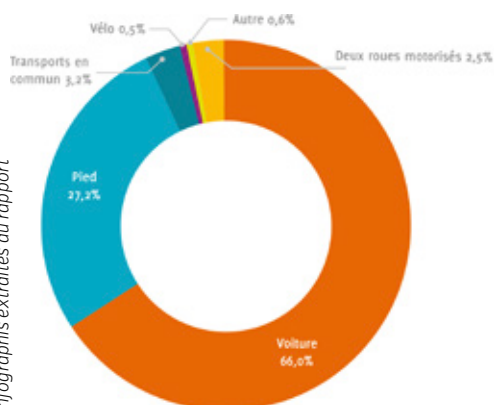
PERMIS DE CONDUIRE

UNE AIDE "STARTER" POUR LES JEUNES

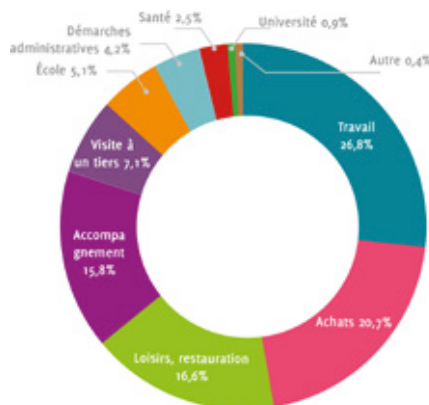
En ce mois d'avril 2019 la Collectivité Territoriale de Corse lance Prima Strada: une aide financière, d'un montant maximum de 500€, destinée aux jeunes de 15 à 25 ans désireux de passer leur permis B ou A1. Une aide bienvenue sur le territoire corse où le manque de transports en commun rend souvent l'automobile indispensable pour les habitants des villages, et où, alors qu'un Corse sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, le coût minimal du permis B avoisine les 750€.

Pour bénéficier de l'aide, il faut remplir les conditions suivantes: résider en Corse depuis 2 ans; avoir effectué un engagement citoyen ou bénévole d'une durée de 20 heures; ne pas être dans un foyer fiscal imposable; ne pas être déjà concerné par une aide de droit commun ou de toute autre forme et ne pas avoir entamé de démarches pour passer l'examen avant d'avoir fait sa demande d'aide, motiver sa demande par écrit. Les candidats doivent faire parvenir à la collectivité une attestation de l'organisme d'accueil dans lequel ils ont effectué leurs heures d'engagement, joindre un devis d'une auto-école. À noter qu'il est apprécié de motiver la demande en fournissant un effort de rédaction bilingue (corse-français); ce qui peut être perçu comme un souci supplémentaire de valorisation de la langue corse mais risque peut-être de freiner les candidats non corso-phes. Le dossier passe devant une commission. En cas de réponse positive, l'aide est versée directement à l'auto-école choisie ou au candidat, en fonction du choix de ce dernier. Le dossier de demande est téléchargeable sur le site www.isula.corsica. ■ **JPM**

RÉPARTITION EN FONCTION DES MODES DE DÉPLACEMENT



RÉPARTITION SELON LE MOTIF DE DÉPLACEMENT



PRIX DES PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE

LES PRÉCONISATIONS ET LEURS EFFETS



Bien moins marquée en Corse que sur le continent, la crise des Gilets Jaunes a néanmoins remis en exergue les quelques-unes des difficultés rencontrées par les insulaires, notamment en matière de coût de la vie (prix des produits de consommation courante, des carburants...).

Au plan national, à l'issue du Grand Débat, c'est le Président de la République qui a donné des éléments de réponse.

En Corse - où sa venue n'a pas suscité un grand enthousiasme - la CdC avait lancé une conférence sociale et commandé deux études, l'une réalisée par Ecopa concernant le prix des carburants (nous nous en sommes déjà fait l'écho) et l'autre, confiée à Gecodia, sur le prix des produits de première nécessité.

Si, concernant le prix des carburants, les discussions n'ont pas encore abouti, concernant le prix des produits de consommation courante une charte a été adoptée fin mars. Signée entre la Collectivité de Corse, les représentants de quatre grandes enseignes de distribution - Leclerc, Carrefour, Auchan et Casino - et des Gilets jaunes, elle garantit pour deux ans et partout dans l'île l'alignement sur les 25% des prix les plus bas pratiqués sur le territoire métropolitain pour 250 produits de consommation courante. Sont concernés la farine, l'huile, le beurre, les produits laitiers, les pâtes, le riz et autres féculents, le pain de mie, les céréales, les légumes, les fruits, la viande, le poisson, le café, le thé, les biscuits, le chocolat, des condiments, certaines boissons, des plats préparés, des aliments pour animaux, des produits d'hygiène et d'entretien de la maison, etc. Concernant les produits frais, il a semblé important de tenir compte d'abord de la politique tarifaire des producteurs corses. La baisse sera donc adaptée après négociation. C'était d'ailleurs une préconisation de l'étude menée par Gecodia qui estime qu'il est essentiel de «*tenir compte de la politique de prix des producteurs corses afin d'éviter que la constitution du panier à prix garantis ne conduise à un dumping sur la production locale.*» Elle s'appuie pour cela notamment sur l'étude menée en 2014 par Corsica Statistica, le service d'observation et d'analyse socio-économique de l'Adec, qui montre que les produits «Origine Corse» ont un positionnement prix proche de celui des produits «Origine France» ou «Origine Internationale». Reste, et les enseignes le soulignent, que les fournisseurs corses devront nécessairement avoir une compétitivité-prix acceptable afin de pouvoir être accessibles aux consommateurs insulaires.

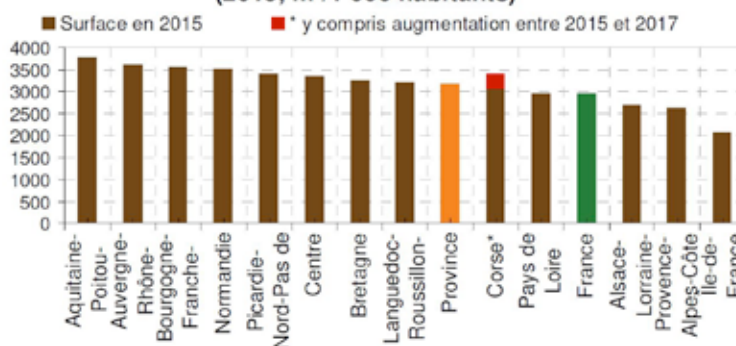
Pour réaliser son étude, Gecodia s'est appuyée sur les données de l'Insee mais également de sources non officielles, telles que l'UFC-Que choisir ou de l'entreprise Nielsen et a choisi comme territoire de comparaison les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence. Il s'avère que globalement, les prix sont supérieurs de 3,7% dans les hypermarchés corses, inférieurs de 1% dans les supermarchés et supérieurs de 2,9% dans les supérettes et épicerie. En agrégeant les différents relevés, il ressort un écart supérieur de 1,6% pour les prix TTC et de 5% pour les prix ht, la Haute-Corse apparaissant légèrement plus chère que la Corse-du-Sud (1%). Cependant, la société d'étude souligne qu'il n'existe pas en Corse, à la différence des DOM, de mesure mensuelle de l'inflation. Pas plus qu'il n'est procédé à un suivi général des prix. Elle préconise de les mettre en place et d'en confier la mission à Corsica Statistica afin d'évaluer de façon régulière les écarts, mais également l'impact des politiques publiques, notamment de la baisse du prix du mètre linéaire voté par l'Assemblée qui se mettra en place à l'automne 2019: les baisses seront-elles bien répercutées auprès des consommateurs? Elle aurait aussi pour mission de vérifier s'il y a ou non augmentation des prix durant la saison estivale - ce que réfutent les acteurs de la distribution - puis d'assurer une transparence, créant par ce biais une pression concurrentielle. D'autant qu'en Corse comme ailleurs, pour les produits de grande consommation, le flux de la grande distribution est largement déterminé par les liens entre les magasins et leur centrale d'achat. Les politiques commerciales sont en grande partie pilotées au niveau national. Les magasins doivent appliquer les promotions et leurs marges de manœuvre sont encadrées à la fois par la politique de prix et par la réglementation. Il n'y a que pour les produits locaux où le lien se fait en général directement entre le producteur et le magasin. Un soutien à la production locale est d'ailleurs préconisé, de même qu'une aide au transport intérieur.

Reste que les étapes de la formation des prix pour ces produits de grande consommation montrent bien l'impact du transport sur les prix finaux, les enseignes indiquant notamment que concernant le transport routier, le coût au kilomètre serait environ 4 fois plus élevé en Corse que sur le continent. Concernant le transport maritime, pour une remorque standard contenant 33 palettes, le coût comprend l'aller plein et le retour vide, mais également l'utilisation éventuelle d'un groupe de froid, des frais annexes (carburant, etc.). Le coût du transport impacterait de 3 et 5% le prix de vente ht. L'Assemblée de Corse ayant voté un abaissement du tarif au mètre linéaire de 5 à 35€ le coût du passage en bateau devrait être réduit de 17%. Un impact à la baisse sur les prix devrait donc être observé. À contrôler, préconise Gecodia, d'autant que le prix du transport en direction de l'Italie serait de près de 30% inférieur à celui pratiqué dans le cadre de la continuité territoriale. La création de liens transfrontaliers pourrait présenter un intérêt.

Concernant l'intensité de la concurrence, seules 5 grandes enseignes sont présentes en Corse et les enseignes discount étaient absentes. Elles ne font leur apparition que depuis la mise en œuvre de la charte avec notamment la présence de produits Leader Price dans les magasins du groupe Casino. Si la distribution est diversifiée avec 70 grandes et moyennes surfaces (plus de 400m²) dont 13 hypermarchés (surface supérieure à 2500m²) et 57 supermarchés (surface comprises entre 400 et 2500m²), si les magasins de proximité restent nombreux? (près de 43 supérettes, 323 épicerie, 393 boulangeries et 226 boucheries) l'appareil commercial est marqué par la création de supermarchés (57 début 2018 contre 55 début 2013) et par l'augmentation des hypermarchés (13 début 2018 contre 10 début 2013). Une concentration qu'on retrouve dans d'autres territoires sur le Continent. Selon Gecodia, cependant, pour obtenir un meilleur effet de la concurrence, «*dans le respect du Padduc, du cadre territorial d'aménagement commercial et des politiques d'aménagement commercial des intercommunalités et sous réserve que la concentration de la zone baisse significativement...*» il serait bon d'autoriser «*dans les zones les plus tendues l'implantation de nouveaux acteurs*», certains groupes comme Cora, Intermarché, etc. étant absents de l'île. Gecodia préconise aussi d'exclure la Corse de l'application des dispositions de l'ordonnance du 12 décembre 2018 relative au relèvement du seuil de revente à perte et à l'encadrement des promotions pour les denrées et certains produits alimentaires.

Ce sont en tout 12 préconisations que propose Gecodia à l'issue de cette étude. Pour une solution, enfin, à une situation qui perdure depuis des décennies... ■ **Claire GIUDICI**

Surface de vente dans la grande distribution (2015, m²/1 000 habitants)



Sources : Linéaires, Gecodia

Le prix du transport en direction de l'Italie serait de près de 30% inférieur à celui pratiqué dans le cadre de la continuité territoriale. La création de liens transfrontaliers pourrait présenter un intérêt.

PLATEFORME CITOYENNE

« EN ÉTANT SOLIDAIRES, ENSEMBLE ON S'AUTO PROTÈGE »



Photos Claire Giudici

Coûts des produits de consommation courante, coût des transports, prix des carburants mais également, au quotidien, regard sur l'utilisation de l'argent public, respect des règles de l'état de droit, etc. : la tâche est vaste, mais c'est celle que se donnent les membres des associations mais aussi des Gilets Jaunes, réunis autour - notamment - d'Anticor pour la constitution d'une plateforme citoyenne. Une première rencontre avait eu lieu à Corte, une seconde s'est tenue à Ponte-Leccia en présence du référent d'Anticor pour la Corse, Dominique Yvon.

Quel est l'objectif de la Plateforme?

La Plateforme est un outil qui porte l'espoir d'un fonctionnement républicain : il s'agit de rendre la parole au citoyen pour défendre l'intérêt général. Aujourd'hui nous sommes face à un système affairiste qui impose ses règles et ce n'est que par une prise de conscience citoyenne qu'on pourra inverser les choses. En étant solidaires, ensemble on s'auto protège. Le constat est simple : l'Etat ne remplit plus ses devoirs régaliens, et il facilite - nous le voyons dans différents dossiers qui nous impactent notre vie quotidienne, qu'il s'agisse de coût de la vie, de gestion et du prix des transports, d'élevage bovin et de divagation animale, etc. - l'extension d'un système affairiste et mafieux. Mais nous devons sortir de ce stade du constat, nous devons sortir des plaintes pour aller vers ce que nous souhaitons à l'unanimité : des actes. La Plateforme peut jouer un rôle prépondérant dans le dialogue des citoyens avec l'Etat et avec toutes les collectivités, plus particulièrement la CdC.

Gilets Jaunes, Femmes Solidaires, Avà Basta, etc., vous avez réuni un grand nombre de représentants d'associations. On dit pourtant qu'il est plus difficile en Corse qu'ailleurs d'avancer ensemble...

En Corse, il y a parfois ce sentiment de comprendre les problèmes, de savoir mieux que l'autre... Puis il y a une forme de représentation qui fait que, par culture, on appartient à un clan, à un groupe. C'est un sentiment fort : la société corse a été très longtemps construite autour de ce concept. Mais notre Plateforme peut s'en affranchir. Nous sommes là dans une démarche citoyenne, pour faire valoir les droits de chacun. Notre réflexion avance, chacun prend le temps de s'impliquer pour construire, pour s'approprier de l'outil et devenir la force d'action et de contrôle dont nous avons besoin.

Ce type de démarche existe-t-elle dans d'autres régions autour d'Anticor?

Ce n'est pas vraiment autour d'Anticor que s'est élaborée cette réflexion. Anticor est un participant comme un autre et les démarches citoyennes existent dans différentes régions, mais pas nécessairement avec nous. Ici en revanche, c'est Anticor Corse qui est présent et les instances nationales ont adhéré à notre démarche. Le vice-président de l'association, Éric Alt, était d'ailleurs à Corte en février dernier pour la première réunion. Nous n'avons cependant pas vocation de conduire un fonctionnement citoyen. Nous sommes davantage dans un positionnement de pédagogue par rapport à la société. En effet, dénoncer c'est bien mais il faut aussi former les citoyens à être acteurs et non plus spectateurs, particulièrement quand ça concerne le fonctionnement de l'Etat, le respect de l'état de droit et la démocratie. Le « tous pourris », le « démagisme » sont des fonctionnements qui peuvent s'avérer dangereux. Pour ne pas en arriver à des extrêmes, aux citoyens d'exercer leur mission de contrôle et de s'exprimer. Et en ce sens, nous sommes pour la prise en compte du vote blanc par exemple, qui est, quand on n'est pas satisfait des candidats en présence, une expression politique véritable.

La crise des Gilets Jaunes, en Corse comme ailleurs a mis en exergue des difficultés. Chez nous elles sont relatives notamment aux prix des carburants ou des produits de première nécessité?

Dire qu'il aura fallu les Gilets Jaunes et une Conférence Sociale pour qu'on se décide à trouver un début de réponse ! La situation n'est pas nouvelle ! La réponse aurait pu intervenir avant... C'est la preuve que la pression citoyenne fait avancer les choses. D'où l'importance d'une vigilance constante, y compris pour éviter que les derniers points acquis ne régressent. ■ **Propos recueillis par Claire GIUDICI**

La sélection de la rédaction

E figure di a Corsica

Forte de son succès, l'exposition temporaire du musée de la Corse, consacrée aux symboles, emblèmes et allégories de la Corse depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, joue les prolongations. Outre les créations contemporaines, les manuscrits, armoriaux et atlas du XVII^e siècle, le mobilier armorié, les monnaies et médailles. ainsi que les premières cartes manuscrites aquarellées de la Corse exposées pour la première fois, ce délai supplémentaire permet de présenter les nouvelles œuvres qui sont venues enrichir le corpus. Comme un ostensorio provenant du trésor de la cathédrale Sainte Marie de l'Assomption à Bastia et réalisé par l'orfèvre romain Pietro Belli en 1864 ; un dessin inédit d'une galère corsaire pavoisée de trois têtes de maure qui fut le premier bateau de la flotte de Pascal Paoli ; une allégorie de la Corse peinte par Mathieu Novellini vers 1870 ou encore les manuscrits originaux des *Mémoires* de Sebastiano Costa, chancelier du roi Théodore en 1736. Les expositions complémentaires [celle destinée au jeune public, les œuvres photographique d'Antoine Giacomoni et l'installation monumentale de Gabriel Diana] sont elles aussi prolongées.

Jusqu'au 31 août. Musée de la Corse, Corte. ☎ 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com



Poétik Park

Accordéoniste, comédien, Arnaud Méthivier alias Nano se définit volontiers comme un « artiste expérimental » ou un « imaginateur artistique ». Au fil des années, il a ainsi créé divers spectacles ou événements qui font intervenir différentes disciplines artistiques. De préférence dans des lieux qui ne sont, à l'origine, pas dévolus à l'accueil de manifestations culturelles mais dont il va s'avérer qu'ils s'y prêtent fort bien. En Corse, où il a choisi de se fixer, il a ainsi lancé voilà plusieurs années *Arti Muntagnera*, une « transhumance des arts » qui, chaque été, fait intervenir des artistes dans des sites naturels de haute montagne, dans le plus grand respect de l'environnement. Il revient cette fois à un cadre un peu plus urbain et à une formule testée avec succès durant les hivers 2015 et 2016 sur la place de l'Arquebuse à Auxerre, où la municipalité l'avait invité à proposer une alternative au sacro-saint marché de Noël. Nano avait alors imaginé de donner une autre destination aux petits chalets démontables pour composer un village d'artistes. Cette année, il reprend cette formule à Ajaccio, mais les cellules du Lazaret Ollandini remplacent avantageusement les chalets pour abriter « d'irréductibles artistes » [plasticiens, comédiens, musiciens, artistes de cirque, danseurs, cinéastes, photographes, architectes] qui créent et enchaînent des spectacles et des performances de 15 minutes, en lien avec le patrimoine existant, pour tous les publics. Chaque jour, 8 artistes du spectacle vivant, issus d'univers très divers, vont donc investir les cellules mais aussi d'autres espaces [en intérieur ou en extérieur] du lazaret durant 6 heures, proposant à tour de rôle des spectacles auquel le public peut venir assister à n'importe quel moment. En complément de la manifestation, un petit marché des producteurs, le 27 avril.

Du 27 avril au 1^{er} mai, de 15h à 21h. Lazaret Ollandini, Ajaccio. ☎ www.nanomusic.fr/poetik-park



Douce Amère

Après huit ans d'amour, le couple formé par Elisabeth et Philippe bat de l'aile. Ou plutôt, Elisabeth s'est lassée et veut reprendre sa liberté, quitte dit-elle, à affronter la solitude. Elle ne s'en lance pas moins dans des aventures, des flirts, sous l'œil faussement résigné de Philippe. Pattes d'eph', chemises à jabot, combinaison pantalon à décolleté plongeant, nœuds pap' surdimensionnés, imprimés psychédéliques, couleurs froides mais agressives, mobilier aux formes épurées et aux promesses de confort plus qu'improbables, skaï et plastique moulé à profusion... Voilà pour les costumes et le décor. Nostalgique ou pas de cette époque, le spectateur a droit à un grand bain dans les seventies. Logique, dans la mesure où *Douce Amère* est souvent présentée comme la première pièce écrite par Jean Poiret, en 1970. Lui considérait plutôt qu'il s'agissait de « ma première pièce structurée, qui n'est pas un spectacle comme ceux que nous avons eu l'habitude d'écrire avec Michel Serrault, jusqu'à présent. Il y a un stade de son existence où l'on a envie d'écrire des choses moins burlesques. On a envie d'approfondir un petit peu parce que l'on prend de l'âge ». Michel Serrault n'était d'ailleurs pas de cette aventure-là. La pièce fut créée en septembre 1970 au Théâtre de la Renaissance, dans une mise en scène de Jacques Charon, avec Jean Poiret et Nicole Calfan dans les rôles principaux. Le public comme la critique ne furent guère enthousiastes : ils attendaient semble-t-il de Poiret un tout autre registre que celui de cette comédie dont le titre annonce bien la tonalité ; certains lui reprochant d'avoir un peu (trop) lorgné en direction de Sacha Guitry. Le comédien et metteur en scène Michel Fau a voulu donner une sorte de deuxième chance à ce texte dont les dialogues sont jugés « ciselés » par les uns et « verbeux » par les autres.

Le 2 mai, 20h30. Théâtre municipal de Bastia. ☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica





CONTEMPORAINS & ATYPIQUES
300 MODÈLES
TROUVEZ LE VOTRE

CONFIGUREZ VOTRE PISCINE EN LIGNE

www.corsepiscine.com
06 43 73 07 40

POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,
ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB ET VOUS REMERCIE PAR
AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ À STÉPHANE BRUNEL ET SON ÉQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS M. STÉPHANE BRUNEL

TÉL. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr



TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés

DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...



Découvrez également
nos gammes
"Corse" & "Sélection"



Livraisons sur toute la Corse

idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33
Immeuble Pazzo di Borgo
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44

**agir
PLUS**

⊖ DE CONSOMMATION

⊕ DE CONFORT

C'EST FACILE...

ISOLEZ VOS COMBLES !

Pour bénéficier de nos aides, demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.